

Programme Équité

Notre programme Équité permet à vos clients d'accéder à des solutions hypothécaires adaptées à leur situation unique.

Aperçu du programme

Cette solution est idéale pour les emprunteurs qui sont salariés ou travailleurs autonomes et qui cherchent à acheter ou à refinancer une propriété prête à la vente sur laquelle il y a une valeur nette ou une mise de fonds importante.

L'emprunteur doit avoir un revenu vérifiable entre stable et modeste¹, et peut avoir des ratios d'amortissement de la dette élevés.

Fonctionnalités

Type de propriété	<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 4 unités, propriétaire occupant, résidence principale • La propriété offerte en garantie doit être conforme au voisinage et être bien entretenue (évaluation au cas par cas) • Aucun entretien différé • La propriété doit être située dans une zone urbaine dotée de services municipaux (évaluation au cas par cas)
Localités admissibles aux prêts et montants des prêts	Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Directeur du développement des affaires de votre région
Amortissement max.²	30 ans
Termes	<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 5 ans, 7 ans et 10 ans fermé • PHTV de 3 et 5 ans
Cote de crédit min.²	680
Limites du ratio PV, de la cote Beacon et du ratio ATD^{2,3}	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur nette 50 % – RPV max. de 50 %, Cote de crédit > 680, ATD max. de 65 % • Valeur nette 65 % – RPV max. de 65 %, Cote de crédit > 720, ATD max. de 60 %
Other conditions³	<ul style="list-style-type: none"> • Une validation du revenu standard s'applique³ • Propriétaire occupant • Résidence principale • Évaluation complète • Aucune mise de fonds provenant d'un don • Aucune preuve d'actifs • Aucune faillite antérieure, aucune proposition de consommateur, aucun paiement méthodique des dettes ni aucun recours à des services de conseils en crédit • Aucun arriéré d'impôt sur le revenu • Aucun défaut de paiement



B2B Banque est au service des courtiers en fournissant un soutien régional dédié et une présence nationale. B2B Banque, c'est une équipe de développement des affaires chevronnée, des souscripteurs hypothécaires expérimentés, une rémunération compétitive et une remarquable gamme de solutions hypothécaires.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre gestionnaire du développement des affaires ou visiter le site b2bbanque.com/prets-hypothecaires.

1. Tel que déterminé par les modalités et conditions du programme Équité. 2. Les options souples de remboursement du prêt, les RPV offerts et les options d'amortissement sont accordés en fonction de la qualité d'ensemble de la demande et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans préavis. Une cote de crédit satisfaisante ne donne pas nécessairement droit à l'emprunteur à des options d'amortissement et un RPV maximums ou à une plus grande souplesse dans le remboursement du prêt. Des renseignements et des documents supplémentaires peuvent être demandés pour l'approbation du prêt, à la discrétion de B2B Banque. B2B Banque se réserve le droit de restreindre l'approbation des demandes qui ne respectent pas le ratio prêt-revenu (RPR) défini par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Tous les prêts hypothécaires sont déboursés et administrés par B2B Banque et sont inscrits en son nom. B2B Banque est une filiale à part entière de la Banque Laurentienne du Canada. B2B Banque agit seulement à titre de prêteur et/ou d'administrateur de compte, et ne fournit aucun conseil de placement. Il incombe aux courtiers et aux conseillers financiers, et non à B2B Banque, de déterminer si les produits et services conviennent à leurs clients et d'informer ces derniers des risques associés. L'octroi d'un prêt par B2B Banque ne signifie aucunement qu'elle appuie quelque choix, programme ou stratégie de placement que ce soit. Tous les prêts font l'objet d'une approbation de crédit, et le montant emprunté doit être remboursé quel que soit le rendement des placements achetés. Les produits et les services de B2B Banque sont offerts exclusivement par l'entremise d'intermédiaires financiers. Tous les prêts, hypothécaires ou autres, et les marges de crédit font l'objet d'une approbation de crédit. Les illustrations ou exemples fournis ne sont présentés qu'à titre indicatif. ©B2B BANQUE et la BANQUE AU SERVICE DES COURTIERS sont des marques déposées de B2B Banque. B2B Banque est une filiale de la Banque Laurentienne du Canada.